



jura
-fr
CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Chef de mission Insertion Action Sociale Champagnole H/F

Engagé en faveur de l'égalité des droits et des chances, le Département du Jura souhaite prévenir les discriminations et promouvoir la diversité.

Le Conseil Départemental du Jura (1300 agents permanents, 310 millions d'euros de budget) recrute pour son Pôle Des Solidarités – Unité Territoriale d'Action Sociale de Champagnole, un/e Chef de Mission IAS à temps complet.

Les candidatures, accompagnées des deux dernières évaluations professionnelles et du dernier arrêté de situation administrative pour les agents titulaires de la fonction publique, sont à adresser à :

Monsieur le Président du Département du Jura

Direction des Ressources Humaines

17, Rue Rouget de Lisle – 39039 LONS LE SAUNIER CEDEX

Date limite d'envoi des candidatures : 14 décembre 2018

Résidence administrative : Champagnole

DÉFINITION DU POSTE

◆ FINALITE

Placé/e sous l'autorité hiérarchique du Responsable d'Unité Territoriale d'Action Sociale, il/elle est chargé/e de gérer les mesures et les dispositifs (aides financières, RSA, logement, etc.) et de participer au développement du réseau des partenaires locaux intervenant dans le champ de l'IAS.

◆ MISSIONS ET ACTIVITES

Mission 1 : Assurer le management des agents de la mission Insertion Action Sociale

- Organiser le fonctionnement de la mission IAS
- Assurer l'encadrement hiérarchique des agents de la mission (soutien, expertise, accompagnement, évaluation, formation...)
- Animer les réunions d'équipe
- Assurer une veille territoriale dans son domaine de compétence, transmettre et coordonner les procédures et l'information en direction des agents

Mission 2 : Mettre en œuvre les politiques sociales et d'insertion sous couvert du responsable de l'UTAS et en lien avec le service IAS

- Garantir et contrôler l'application des procédures relatives aux politiques sociale et d'insertion.
- Animer avec le Responsable de l'UTAS le réseau partenarial propre aux politiques sur le territoire de l'UTAS.
- Participer au collectif de direction de l'Unité Territoriale d'Action Sociale

Mission 3 : Assurer les suivis budgétaire et administratif de l'activité de la mission IAS

- Piloter l'action sociale polyvalente sur le territoire de l'UTAS
- Gérer le dispositif de prévention des expulsions et participer localement à la politique du logement
- Organiser et gérer le dispositif RSA, les actions d'insertion au niveau de l'Unité Territoriale d'Action Sociale
- Organiser l'accueil, l'accompagnement et la protection des personnes vulnérables
- Participer aux réunions institutionnelles : comité métier, réunion techniques
- Gérer des enveloppes financières : FSL, secours, mesures d'accompagnement
- Mettre en place et assurer le suivi des tableaux de bord

PROFIL DU CANDIDAT

◆ CADRE STATUTAIRE

- Catégorie A - Filière Sociale ou Filière administrative
- Recrutement par liste d'aptitude, par voie de mutation ou détachement

◆ PRÉREQUIS

- Expérience antérieure dans des fonctions similaires appréciée

SPECIFICITÉS DU POSTE

◆ CONDITIONS D'EXERCICE ET MOYENS TECHNIQUES

- Horaires variables
- Gestion d'une équipe sur plusieurs sites (Champagnole-Arbois)
- Déplacements sur le territoire d'intervention de l'Unité Territoriale d'Action Sociale
- Respect de l'éthique, du secret professionnel et missionnel

◆ SECURITÉ SANTÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

- Possibilité d'une voiture de service

COMPÉTENCES TECHNIQUES ET QUALITÉS REQUISES

- Capacité au management d'une équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux et secrétaires)
- Capacité à la gestion financière
- Capacité à rendre compte au N+1
- Capacité d'écoute
- Disponibilité
- Aptitude à la communication
- Aptitude à la concertation
- Aptitude à la médiation
- Savoir repérer, gérer et arbitrer les conflits
- Capacité à conduire des projets impliquant de nombreux acteurs
- Connaissance de la législation au regard des champs de compétences, dans les domaines de la l'enfance et de la famille
- Capacités rédactionnelles
- Maîtrise de l'outil informatique

SALAIRE ET AVANTAGES

- Traitement indiciaire + régime indemnitaire
- Prestations d'action sociale
- Crèche du personnel à Lons-le-Saunier
- Amicale du personnel
- NBI

*Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, **les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle***